



Bulletin du jeudi 26 mars 2020

E-mai : fodgfi44@gmail.com

Compte rendu de la conférence téléphonique avec le Directeur Général. du 25 mars à 15H30

Selon le DG, les situations semblent enfin s'harmoniser entre les différentes directions locales afin de ne maintenir qu'un nombre minimum d'agents à leur poste de travail sur les missions dites essentielles.

Pour FO-DGFIP, compte tenu des signalements que les militants du syndicat dans le réseau nous remontent, les chiffres nationaux masquent des réalités locales parfois différentes.



Certains DR/DDFiP ayant manifestement une prédilection pour le port concomitant de la ceinture et des bretelles maintiennent en mode présentiel un nombre d'agents bien trop important au regard de la réalité des missions urgentes à accomplir.

Mieux, ils persistent à inonder les boîtes mails des comptables du secteur public local de recommandations et consignes totalement superfétatoires comme si ces derniers ignoraient les priorités du moment. Les mêmes, le plus souvent, persistent à exiger un arrêté comptable quotidien alors qu'en situation de crise l'arrêté hebdomadaire est prévu. Interpellé par FO sur ce point, le DG s'est engagé à faire regarder les choses.

Que faut-il retenir de cette conférence ?

Campagne IR

Un report de 2 à 3 mois n'est pas envisageable à ce stade, le DG est en recherche d'un moyen terme, sachant qu'il faut toujours atterrir en juillet pour production des avis d'imposition en septembre.

Dialogue social

La plupart des directions locales sont plutôt transparentes avec les représentants des personnels. Toutefois, d'autres, considèrent que tout ça n'est qu'une perte de temps et négligent tout autant d'informer les agents des situations les concernant pourtant au premier chef.

Le DG nous a dit avoir repassé des consignes sur ce point.

Congés de détente

Compte tenu des modifications induites par la Loi sur l'état d'urgence sanitaire, nous aurons prochainement une réponse ministérielle.

Recrutement, concours, stagiaires,

Le DG est en recherche d'un plan B afin de ne pas trop décaler les calendriers et nous devrions avoir des précisions la semaine prochaine.

Transformation d'ASA en RTT,

Il n'y a eu aucune consigne nationale. En conséquence, toute velléité de ce type relève de l'initiative locale.

FO appelle les personnels à avertir nos représentants départementaux en pareil cas afin que nous puissions intervenir.

Restauration

La distribution de paniers repas semble être la solution retenue et mise en œuvre dans certains départements et en voie d'extension à tous.



Situation des SPF/SPFE

Afin de satisfaire les demandes des notaires, une présence minimale dans les SPF est prévue.

Adoption des budgets primitifs

Les ordonnances examinées mercredi 25/03 en Conseil des ministres (qui devraient être publiées très vite) prévoient pour les collectivités locales le report de la date limite par l'assemblée délibérante du 31 mars au 31 juillet et il en est de même pour l'arrêté des comptes.

Mutations

Les mouvements sont à l'étude. Aucune précision sur ce point ne pourra être donnée avant la semaine prochaine.

Pas de conférence téléphonique le jeudi 26 mars du fait d'une conférence ministérielle dans le même format. La prochaine conférence DGFIP aura lieu vendredi 27 mars.



A FO DGFIP44, nous aurions apprécié que le Président de la République cite les agents de la DGFIP lors de son allocution hier soir, au même titre que les métiers médicaux et médicaux-sociaux, les transporteurs, les agents de ménage, les agriculteurs, les métiers de l'alimentation, du commerce de 1^{ère} nécessité, hote(sse)s de caisse, Préfets, policiers gendarmes douaniers, enseignante, les personnels des collectivités, ...